

France-Paris: Architectural services for buildings

OJ S 27/2021 09/02/2021

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Élogie-SIEMP

National registration number: 55203820000069

Postal address: 8 boulevard d'Indochine

Town: Paris Cedex 19

NUTS code: FR101 Paris

Postal code: 75924

Country: France

E-mail: appel.offres@elogie-siemp.paris**Internet address(es):**Main address: <http://www.elogie-siemp.paris>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://marches-publics.info>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://marches-publics.info>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Autre

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation treize groupes immobiliers parisiens

Reference number: 2021-Moe-Reha-0035

II.1.2. Main CPV code

71221000 Architectural services for buildings

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges.

L'ensemble des lots sera attribué à un seul opérateur économique.
Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges.
Marché de base + DIAG + EVA + BIM + OPC en tranche optionnelle.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71221000 Architectural services for buildings

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR101 Paris

Main site or place of performance: Treize groupes immobiliers, 75000 Paris.

II.2.4. Description of the procurement

Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges.

L'ensemble des lots sera attribué à un seul opérateur économique.

Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges.

Marché de base + DIAG + EVA + BIM + OPC en tranche optionnelle.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 60

Price - Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3Maximum number: 5Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Hiérarchisation selon les critères suivants:

— qualification et qualité de l'équipe candidate: compétences de l'équipe, l'adéquation des moyens techniques et humains de l'équipe à la nature du projet et au contenu de la mission projetée, garanties financières;

— qualité des références fournies: la qualité architecturale des réalisations de l'architecte mandataire et adéquation des références au projet.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Le contrat comporte une tranche optionnelle définies au cahier des charges.

Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Une lettre de candidature et de désignation du mandataire par ses cotraitants (DC1 ou DUME ou équivalent) complétée, contenant la déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 du CCP et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail (emploi des travailleurs handicapés).

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

DC2 (ou équivalent), dans laquelle le candidat s'identifie, et précise la personne ayant le pouvoir de l'engager (pour chaque membre du groupement, le cas échéant) intégrant la déclaration concernant le CA global du candidat et, le cas échéant, le CA du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise.

La preuve d'une assurance des risques professionnels inhérents aux prestations qui constituent l'objet du marché en cours de validité.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

— la copie de l'attestation d'inscription à l'Ordre des architectes ou registre professionnel équivalent (loi du 3.1.1977);

— références équivalentes fournies au cours des trois dernières années. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

— la preuve de capacité du candidat apportée par tout moyen, notamment par certificats d'identité professionnelle ou références des travaux/prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique ou une copie des certificats de qualifications professionnelles;

— les moyens humains (effectifs et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années) et matériels dont dispose le candidat pour la réalisation des contrats de même nature;

— l'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat — présentation de Cv (dont copie diplôme architecte ou équivalent).

Pour le mandataire architecte:

Sélection de quatre références illustrées par des documents graphiques ou photographiques décrivant des réalisations ou projets en phase étude ou exécution (photographies avant/après travaux: façades, visuel d'intérieur des logements, de halls, des espaces extérieurs): ces

références seront présentées selon le modèle Élogie-SIEMP joint à la présente consultation (il est autorisé de présenter une référence sur deux slides).

Les références, datant de moins de six ans, portent sur des opérations explicitant les problématiques générales rencontrées. Les opérations livrées avant 2015 ne seront pas prises en compte:

- une référence en réhabilitation énergétique de logements en milieu occupé d'un bâtiment d'habitation d'avant 1850;
- une référence de réhabilitation proposant une démarche environnementale pertinente (plan climat, certifications Cerqual...);
- une référence de réhabilitation énergétique sous la forme d'un marché de réalisation exploitation maintenance;
- une référence en réhabilitation énergétique utilisant le processus BIM (méthodologie, plateforme...).

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Architecte (loi de 1977).

III.2.2. Contract performance conditions

L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.

La durée du marché est une durée prévisionnelle.

Aucune avance prévue.

Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Les prix sont révisables.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

Subventions publiques — emprunts bancaires.

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 08/03/2021 Local time: 12:00

IV.2.3.

Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marches-publics.info>

Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré «hors délai» si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues.

Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier.

La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée.

Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire.

Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur.

La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation.

L'acheteur préconise l'utilisation d'une signature électronique au format PAdES.

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation.

Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont:

Pour la valeur technique:

- méthodologie de travail en phase étude 10 %;
- méthodologie de travail en phase travaux 10 %;
- identification des problématiques et du temps passé 10 %;
- exemple de livrables 10 %;
- notice architecturale et représentation graphique 20 %.

Pour le prix:

- honoraires 30 %;
- répartition honoraires entre l'architecte et BET 10 %.

Les modalités de négociation seront définies dans le règlement de consultation (phase 2).

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal judiciaire de Paris
Postal address: Parvis du tribunal de Paris
Town: Paris
Postal code: 75859
Country: France
Telephone: +33 144325151

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal judiciaire de Paris
Postal address: Parvis du tribunal de Paris
Town: Paris
Postal code: 75859
Country: France

VI.5. Date of dispatch of this notice

04/02/2021